

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

2 000 hectares agricoles en péril sur le territoire de la CMM : les groupes demandent une protection intégrale de la zone agricole actuelle

Montréal, 12 octobre 2017 – L'Union des producteurs agricoles, Équiterre, la Fondation David Suzuki et Vivre en Ville dénoncent vigoureusement les pressions importantes et incessantes sur les terres agricoles de la Communauté métropolitaine de Montréal et demandent une protection intégrale de la zone agricole actuelle.

Malgré l'adoption en 2012 du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) et sa reconnaissance implicite quant à l'urgence de mettre fin à l'urbanisation anarchique du territoire, plus de 1 000 hectares agricoles sont ciblés par diverses municipalités et municipalités régionales de comté (MRC) pour des usages autres qu'agricoles sur le territoire de la CMM.

« Selon le PMAD, il y a assez d'espaces disponibles en zone blanche sur le territoire de la CMM pour accueillir plus de 350 000 ménages, ce qui répond aux besoins résidentiels, industriels et commerciaux des 15 prochaines années. Malgré cela, plusieurs intervenants municipaux et promoteurs privés continuent de considérer nos terres agricoles comme une banque de terrains disponibles, ou une zone en attente de développement. Il faut cesser cette dilapidation irresponsable de notre garde-manger », a déclaré le président général de l'Union des producteurs agricoles, Marcel Groleau.

« Se nourrir est l'un des fondements de la vie. La crise climatique ne va qu'exacerber l'enjeu de la production agricole comme nous le voyons déjà dans plusieurs régions du monde telles que les Caraïbes et le sud des États-Unis, l'Asie du Sud-Est et plusieurs régions d'Afrique. Nos terres agricoles sont un trésor et une richesse collective qui doivent être protégés », a ajouté le cofondateur et directeur principal d'Équiterre, Steven Guilbeault.

Le gouvernement du Québec contribue lui aussi à cette problématique. Dans son projet de loi 85, *Loi visant l'implantation de deux pôles logistiques et d'un corridor de développement économique aux abords de l'autoroute 30 ainsi que le développement des zones industrialo-portuaires de la région métropolitaine de Montréal*, un autre 1 000 hectares des meilleures terres agricoles au Québec est ciblé.

Québec accuse aussi un retard important dans le processus de révision des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire (OGAT). Le message du gouvernement à l'égard des planificateurs du territoire québécois doit pourtant être clair : il faut assurer un aménagement durable du territoire, ce qui suppose une protection intégrale de la zone agricole actuelle et l'établissement de règles pour y parvenir.

« Le PMAD est le résultat d'un exercice de coordination nécessaire entre le gouvernement du Québec et les municipalités, le tout soutenu par l'implication de la population et de la société civile. Il assure des règles équitables pour tous et s'accompagne d'ailleurs d'une panoplie de bénéfices allant de l'amélioration des finances publiques en passant par la lutte contre les changements climatiques. Ainsi, nous nous sommes donné des balises communes qui protègent notre garde-manger collectif et nos milieux naturels. Elles doivent être renforcées, pas le contraire, et ce, à la grandeur du Québec. Le gouvernement du Québec a justement l'occasion de le faire dans le cadre de la révision des OGAT », a commenté Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Même son de cloche du côté de Karel Mayrand, directeur pour le Québec et l'Atlantique à la Fondation David Suzuki. « Il est temps de comprendre que les terres agricoles sont, en réalité, des ressources non renouvelables : leur conversion est un geste irréparable. Elles jouent un rôle primordial pour préserver notre sécurité alimentaire, particulièrement dans un contexte de changements climatiques, en plus d'être essentielles au maintien de la biodiversité de la ceinture verte du Grand Montréal. Il est vital de cesser de voir ces terres comme des milieux à développer et de s'engager pour leur protection intégrale », a-t-il ajouté.

Au final et à très court terme, c'est donc plus de 2 000 hectares qui seront convertis à d'autres usages que l'agriculture si rien n'est fait pour assurer la protection du territoire agricole et le respect du PMAD. Il faut demander des comptes, exiger la transparence et conserver notre garde-manger.

Pour les quatre organisations, le temps est venu pour un engagement assurant l'aménagement de milieux de vie avec une mixité sociale, des services de proximité, une mise en valeur de lieux et de bâtiments sous-exploités, où s'intercalent des espaces verts protégés, un renforcement de la mobilité durable, possible en raison d'une densification de la trame urbaine, et une gestion optimale de l'urbanisation. Ce changement de culture en matière d'aménagement doit s'effectuer dès maintenant, parallèlement à la mise en valeur des activités agricoles et agroalimentaires, pour ainsi protéger adéquatement le territoire et les activités agricoles.

Source

Patrice Juneau, L'Union des producteurs agricoles
450 679-0540, poste 8591 | 514 702-8591 pjuneau@upa.qc.ca

Renseignements

Dale Robertson, Équiterre
514 605-2000 [drobertson@equiterre.org](mailto:d Robertson@equiterre.org)

Geneviève King-Ruel, Fondation David Suzuki
514-871-4932, poste 1464 | 514 582-9692 gking-ruel@davidsuzuki.org

Samuel Pagé-Plouffe, Vivre en ville
514 394.1125 | 514 714.6762 samuel.page-plouffe@vivreenville.org

Emilie Novales – COPTICOM
514 577-5838 enovales@copticom.ca